

# CATALOGUE DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES 2021

Madame, Monsieur,

L'organisme de formations professionnelles « *Les Talents de Jeanne* » vous propose son catalogue 2021.

L'accompagnement du public fragilisé ou dépendant fait face à des enjeux stratégiques majeurs :

- Professionnaliser le personnel pour répondre à l'augmentation des exigences et aux profondes mutations des métiers
- Recruter et intégrer de nouveaux talents pour faire face à une demande en forte croissance
- Améliorer les conditions de travail et l'attractivité des métiers (notamment vis-à-vis des jeunes actifs) dans un contexte de recherche de sens de la part des salariés

La formation est un élément de reconnaissance et de soutien aux équipes opérationnelles permettant d'améliorer le professionnalisme de la prise en charge du public accompagné et la qualité de vie au travail des équipes.

Nous développons notre offre de formation avec les ambitions suivantes :

- Proposer des formations professionnelles d'un haut niveau de qualité s'appuyant sur des intervenants ayant une expérience mixte de formateur et de professionnel de terrain dans l'accompagnement du public fragilisé ou dépendant.
- Concevoir des programmes associant théorie, mises en situation et échanges sur les bonnes pratiques professionnelles
- Personnaliser nos propositions d'intervention selon votre besoin, vos contraintes d'organisation et vos spécificités

En 2020, sur nos formations les plus réalisées (APS ASD, Alzheimer, bientraitance, gestion des conflits, accompagnement fin de vie, ...) le taux de satisfaction des stagiaires dépasse les 99 %. De plus, l'ensemble de nos partenaires nous renouvellent leur confiance.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour toute question, et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Matthieu CHARNELET

Gérant



## CATALOGUE DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES 2021

Voici nos formations professionnelles disponibles en 2021 et qui seront détaillées dans la suite de ce catalogue :

- Acteur prévention secours de l'aide et du soin à domicile (APS-ASD) formation initiale (3 j = 2+1 / 21H)
- APS-ASD Maintien et actualisation des compétences (MAC) (1 j / 7h)
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) formation initiale (2 j / 14h)
- SST Maintien et actualisation des compétences (MAC) (1 j / 7h)
- Bienveillance des personnes dépendantes (2 j / 14h)
- Assistant(e) de vie auprès de personnes dépendantes (3 j = 2+1 / 21h)
- Sensibilisation à la nutrition des personnes âgées (0,5 j / 3,5h)
- Pratiques professionnelles d'aide à la prise de repas d'une personne dépendante (0,5 j / 3,5h)
- Alimentation, préparation et prise de repas des personnes âgées (1 j / 7h)
- Gestion des conflits et des situations agressives (1 j / 7H)
- Accompagner à domicile une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées (2 j / 14h)
- PRAP 2S : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social (3j/ 21h)
- PRAP 2S Maintien et actualisation des compétences (MAC) (1 j / 7h)
- Accompagner la personne en fin de vie et faire face au deuil (2 j / 14h)
- Aide à la toilette d'une personne dépendante (0,5 j / 3,5h)
- Gestes et postures auprès de personnes âgées et/ou dépendantes (1j / 7h)
- Place, Rôle et limites de l'assistant(e) de vie (0,5 j / 3,5h)
- Entretien du linge et repassage (1,5 j / 10,5h)
- Risques routiers et accompagnement véhiculé des personnes dépendantes (1 j / 7h)
- Sensibilisation alimentation et diabète (0,5 j / 3,5h)
- Prévention aux risques biologiques et chimiques dans un Saad (0,5 j / 3,5h)
- Prévention des risques liés à l'aide à la mobilisation de personnes aidées et risques de chute et de glissade dans un SAAD (0,5 j / 3,5h)
- Entretien du cadre de vie du domicile du bénéficiaire (2 j / 14h)

Les différentes formations présentées ci-dessus sont modulables afin de s'adapter à vos contraintes d'organisation. Nous sommes également à votre écoute pour toute demande spécifique.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions concernant notre offre de formation et nos tarifs :

- [lestalentsdejeanne@gmail.com](mailto:lestalentsdejeanne@gmail.com)
- Téléphone : 06 50 71 40 17

Bâtiment conforme à l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

# Acteurs Prévention Secours du secteur de l'Aide et du Soin à Domicile (APS ASD)

## Programme de formation initiale

### 1. Objectifs de la formation

- Réduire les accidents et maladies professionnelles des intervenants à domicile
- Contribuer à la sécurité des personnes aidées
- Dans le cadre fixé par l'INRS, délivrer le Certificat Acteurs Prévention Secours du secteur de l'Aide et du Soins à Domicile (APS ASD). Le titulaire du APS ASD est réputé être sauveteur secouriste du travail et acteur PRAP IBC

### 2. Public et prérequis

- Public visé : Salariés ou futurs salariés travaillant dans le secteur de l'aide et du soins à domicile
- Pré requis : Aucun

### 3. Compétences visées :

A la fin de la formation le stagiaire devra être en mesure de :

- Savoir adapter son comportement face à un dysfonctionnement, un incident ou un accident sur son lieu de travail
- Réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles, en rendant l'intervenant à domicile acteur du système de prévention des risques professionnels : détecter les risques professionnels, alerter et remonter les informations, proposer des améliorations techniques et organisationnelles, déployer les bonnes pratiques
- Améliorer la qualité de la prise en charge et la sécurité des personnes aidées à domicile

### 4. Programme

- Être acteur de la prévention des risques sur son lieu de travail
- Les risques liés au travail à domicile, définition et facteurs déterminants
- Repérer les situations à risques liées à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Les méthodes de détection, d'analyse et d'amélioration de la situation de travail.
- Les techniques de manutention des personnes malades, handicapées et âgées dépendantes

- La formation de Sauveteur Secouriste du Travail (prévenir, protéger, examiner, faire alerter, secourir)

### 5. Méthode pédagogique

Alternance :

- d'exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...)
- de phases d'échange et de discussions
- de mises en situations pratiques avec du matériel médicalisé

### 6. Organisation

- Nombre de participants : groupe de 4 à 10 participants
- Durée : 3 jours (2 jours consécutifs + 1 jour une semaine après), 21h au total (7h/ jour de formation)
- Horaires adaptables

### 7. Intervenant(s)

Formateur APS ASD, validé par l'INRS, à jour de son habilitation

### 8. Suivi et validation

- Feuille de présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation des compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- A l'issue de l'évaluation, un APS ASD sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable

Maintien et actualisation des compétences tous les 2 ans pour conserver la validité du APS ASD

## ACTEUR PREVENTION SECOURS DE L'AIDE ET DU SOIN A DOMICILE (APS-ASD)

### Programme Maintien et Actualisation des Compétences

#### 1. Objectifs de la formation

Actualiser ses compétences permettant de :

- Réduire les accidents et maladies professionnelles des intervenants à domicile
- Contribuer à la sécurité des personnes aidées
- Dans le cadre fixé par l'INRS, délivrer le Certificat Acteur prévention secours de l'aide et du soin à domicile (APS-ASD). Le titulaire de l'APS-ASD est réputé être sauveteur secouriste du travail et acteur PRAP BIC.

#### 2. Public et prérequis

- Public visé : Salariés travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile
- Pré requis : Titulaire APS -ASD

#### 3. Compétences visées

A la fin de la formation le stagiaire devra être en mesure de :

- Savoir adapter son comportement face à un dysfonctionnement, un incident ou un accident sur son lieu de travail
- Réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles, en rendant l'intervenant à domicile acteur du système de prévention des risques professionnels : détecter les risques professionnels, alerter et remonter les informations, proposer des améliorations techniques et organisationnelles, déployer les bonnes pratiques
- Améliorer la qualité de la prise en charge et la sécurité des personnes aidées à domicile

#### 4. Programme

- Retour sur expérience Prévention /Secours
- Etude de cas sur une situation de travail à risque
- Echange de pratiques et actualisation des compétences Secours
- Evaluation des compétences Secours

- Échange de bonnes pratiques, actualisation des connaissances et évaluation des compétences Prévention

#### 5. Méthode pédagogique

Alternance :

- d'exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...)
- de phases d'échange et de discussions
- de mises en situations pratiques avec du matériel médicalisé

#### 6. Organisation

- Nombre de participants : groupe de 4 à 10 participants
- Durée : 1 jour soit 7h00
- Horaires adaptables

#### 7. Intervenant(s)

Formateur APS-ASD, validé par l'INRS, à jour de son habilitation

#### 8. Suivi et validation

- Feuille de présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation des compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- A l'issue de l'évaluation, un certificat APS ASD sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable
- Maintien et actualisation des compétences tous les 2 ans pour conserver la validité de l'APS-ASD



### 1. Objectifs de la formation

- Prévenir les situations à risques par l'analyse de sa situation de travail
- Porter secours à une personne en détresse.

### 2. Public et prérequis

- Public visé : Tout salarié
- Pré requis : Aucun

### 3. Compétences visées :

- Situer le cadre réglementaire de son intervention.
- Inscrire son action d'acteur prévention dans une démarche de prévention.
- Participer à l'évaluation des risques professionnels.
- Réaliser une protection adaptée et examiner la victime.
- Alerter et faire alerter.
- Secourir la victime de manière appropriée.

### 4. Programme

- Cadre réglementaire : Le rôle et les responsabilités du Sauveteur Secouriste du Travail. / Les conséquences humaines, financières et réglementaires des risques dans l'entreprise. / Les croyances et réalités entourant la santé et le travail.
- Démarche prévention : Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention de la structure. / Participer activement à la démarche de prévention. / Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.
- Evaluation risques professionnels : Le processus d'apparition des risques professionnels. / Cibler et identifier les différents risques de son secteur professionnel. / Repérer les situations à risques. / Identifier les composantes d'une situation de travail à risque. / Différencier les actions de prévention, de protection et de réparation. / Les outils de recherche d'améliorations préventives.
- Protection et examen : Identifier et supprimer le danger. / Les différents dégagements d'urgence. / La conduite à tenir en cas d'alerte aux populations et d'attentats. / Déceler une urgence vitale.
- Alerte : Connaître les numéros d'urgence. / Connaître les acteurs des secours internes et

externes à son entreprise. / Délivrer un message d'alerte adapté sur le fond et la forme. / Décrire efficacement une situation d'accident.

- Secours : Saignement abondant, étouffement, malaise, brûlures, douleurs empêchant certains mouvements, plaies sans saignement abondant, victime qui ne répond pas mais respire et victime qui ne répond pas et ne respire pas.

### 5. Méthode pédagogique

Alternance :

- d'exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...)
- de phases d'échange et de discussions
- de mises en situations pratiques avec du matériel de simulation
- Remise livret aide-mémoire SST (ED4085 INRS)

### 6. Organisation

- Nombre de participants : groupe de 4 à 10 participants
- Durée : 2j, 14h au total (7h/ jour de formation)
- Horaires adaptables

### 7. Intervenant(s)

Formateur S.S.T., validé par l'INRS, à jour de sa certification

### 8. Suivi et validation

- Feuille de présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation des compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- A l'issue de l'évaluation, un certificat S.S.T. sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable

Maintien et actualisation des compétences tous les 2 ans pour conserver la validité du S.S.T

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

### Programme Maintien et Actualisation des Compétences



#### **1. Objectifs de la formation**

Actualiser ses compétences permettant de :

- Prévenir les situations à risques par l'analyse de sa situation de travail
- Porter secours à une personne en détresse.

#### **2. Public et prérequis**

- Public visé : Tout salarié
- Pré requis : Titulaire certificat SST

#### **3. Compétences visées**

A la fin de la formation le stagiaire devra être en mesure de :

- Situer le cadre réglementaire de son intervention.
- Inscrire son action d'acteur prévention dans une démarche de prévention.
- Participer à l'évaluation des risques professionnels.
- Réaliser une protection adaptée et examiner la victime.
- Alerter et faire alerter.
- Secourir la victime de manière appropriée.

#### **4. Programme**

- Retour sur expérience sur les actions menées en Prévention et/ou Secours
- Etude de cas sur une situation de travail à risque
- Echange de pratiques et actualisation des compétences du SST
- Epreuves certificatives des compétences du SST

#### **5. Méthode pédagogique**

Alternance :

- d'exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...)
- de phases d'échange et de discussions
- de mises en situations pratiques avec du matériel de simulation
- Remise livret aide-mémoire SST (ED4085 INRS)

#### **6. Organisation**

- Nombre de participants : groupe de 4 à 10 participants
- Durée : 1 jour soit 7h00
- Horaires adaptables

#### **7. Intervenant(s)**

Formateur SST, validé par l'INRS, à jour de sa certification

#### **8. Suivi et validation**

- Feuille de présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation des compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- A l'issue de l'évaluation, un certificat SST sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable

Maintien et actualisation des compétences tous les 2 ans pour conserver la validité du S.S.T

# Bientraitance & Maltraitance

## Programme de formation

### **1. Objectifs de la formation**

- Améliorer le repérage des situations à risques et les conduites à tenir au domicile des bénéficiaires
- Améliorer la prise en charge des bénéficiaires dans le respect de leur volonté et leurs droits
- Garantir le respect de la loi dans le cadre des interventions à domicile

### **2. Public et prérequis**

- Public visé : Salariés travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile
- Pré requis : Aucun

### **3. Objectifs pédagogiques**

- Identifier les conditions de mise en œuvre de bientraitance et de prévention des situations à risques de maltraitance
- Analyser les situations de bientraitance et maltraitance au quotidien, alerter et rendre compte
- Evaluer sa posture et ses pratiques professionnelles et les réajuster le cas échéant
- Connaître le contexte législatif et réglementaire en lien avec ses pratiques professionnelles
- Savoir mettre en œuvre les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
- Etre capable de repérer et se remettre en question continuellement face à des situations de stress et/ou d'usure professionnelle afin de s'autoévaluer dans la relation d'aide avec le bénéficiaire et s'adapter

### **4. Programme**

- Pourquoi se préoccupe-t-on de la maltraitance ?
- Définitions : Bientraitance & Maltraitance
- Identifier une situation de maltraitance
- Les recommandations ANESM
- Analyse à partir de situations vécues : repérage et évaluation
- Les démarches de bientraitance
- Empathie : le simulateur de vieillissement
- Epuisement dans la relation d'aide
- Améliorer mes pratiques professionnelles pour plus de bientraitance

### **5. Méthode pédagogique**

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...)
- Phases d'échange de pratiques et de discussions
- Mises en situation
- Simulateur de vieillissement
- Remise d'un livret pédagogique

### **6. Organisation**

- Nombre de participants : 12 participants
- Durée : 2 jours soit 14h00
- Formation modulable par journée

### **7. Intervenant(s)**

Formateur expert S.A.P.

### **8. Suivi et validation**

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- Attestation de formation

## **1. Objectifs de la formation**

A l'issue de la formation, le salarié doit être capable de :

- Aider la personne âgée dépendante à réaliser tout ou partie de ses activités quotidiennes.
- Associer la personne accompagnée à la réalisation des activités quotidiennes selon son degré d'autonomie.
- Proposer des aménagements simples de l'environnement du bénéficiaire selon son autonomie, pour son confort, et en respectant ses choix.
- Identifier les signes d'évolution de l'autonomie, adapter ses activités en conséquence et rendre compte.
- Repérer les signes de fatigue ou de lassitude, et créer des conditions de moment de repos, de détente.
- S'adapter et respecter la volonté du bénéficiaire.
- Se sentir à l'aise dans l'accompagnement auprès d'une personne dépendante présentant des troubles liés au vieillissement, à la maladie ou au handicap

## **2. Public et prérequis**

- Public visé : Aide-ménagère, assistante de vie niveau 1
- Pré requis : Aucun

## **3. Compétences visées**

- Acquérir et comprendre les principales caractéristiques liées au vieillissement, aux pathologies, aux handicaps, à la psychologie de la personne âgée.
- Adapter son savoir-faire et son savoir-être en fonction de la personne dépendante dans la réalisation des activités et tâches de son quotidien
- Maitriser les bases du cadre l'équipe de l'accompagnement du public fragilisé et connaître les rôles et limites des intervenants à domicile
- Maitriser les principaux gestes d'ergonomie pour l'aide à la mobilisation et aux déplacements

## **4. Programme**

- Notions sur le vieillissement
- Les différents types de pathologie et handicaps liés au vieillissement
- La démence
- La maladie d'Alzheimer et apparentées
- Relation d'aide et communication avec la personne dépendante
- L'affect et l'émotion dans l'activité
- Rôle et limites de l'assistant(e) de vie
- Hygiène de vie de la personne
- Hygiène corporelle, sommeil et élimination
- Notions d'ergonomie : aide à la mobilisation et aux déplacements
- Se situer au sein d'une équipe pluridisciplinaire ainsi qu'auprès du bénéficiaire et de ses proches

## **5. Méthode pédagogique**

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...)
- Phases d'échange, de pratiques et de discussions
- Mises en situation avec du matériel lorsque nécessaire
- Remise d'un livret pédagogique

## **6. Organisation**

- Nombre de participants : 12 participants
- Durée : 3 jours non consécutifs (2+1J) soit 21h00
- Formation modulable par jour

## **7. Intervenant(s)**

Formateur expert du SAP auprès d'un public fragilisé.

## **8. Suivi et validation**

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- Attestation de formation



# SENSIBILISATION A LA NUTRITION DES PERSONNES ÂGÉES

## 1. Objectifs de la formation

- Permettre à l'intervenant à domicile d'amorcer un dialogue avec les bénéficiaires, ses collègues, sa hiérarchie, les autres acteurs du maintien à domicile sur la problématique de la nutrition
- Savoir constater et alerter en cas de risque ou de dégradation d'une situation de maintien à domicile en lien avec un problème de nutrition
- Améliorer la prise en charge et le bien-être des bénéficiaires, tout en respectant leurs choix

## 2. Public et prérequis

- Public visé : Salariés travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile
- Pré requis : Aucun

## 3. Compétences visées

- Acquérir la connaissance théorique de base sur la problématique de la nutrition des personnes âgées
- Sensibiliser les participants à l'importance (et aux limites) de leur rôle sur l'alimentation et la nutrition des personnes âgées

## 4. Programme

- Introduction : le contexte de la nutrition des personnes âgées
- Comprendre l'impact du vieillissement sur l'alimentation et la nutrition des personnes âgées
- L'organisation des repas quotidiens des personnes âgées
- Surveillance de l'état nutritionnel des bénéficiaires et actions de prévention

- Comment réagir face à certaines situations courantes
- Les cas particuliers et les pathologies liées à l'alimentation

## 5. Méthode pédagogique

Alternance :

- D'exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (présentations, brochures, ...)
- De phases d'échange et de discussions
- Mises en situation pratique

## 6. Organisation

- Nombre de participants : groupe de 6 à 9 participants
- Durée : 0,5 jour soit 3h00

## 7. Intervenant(s)

Formateur expert S.A.P.

## 8. Suivi et validation

- Feuille de présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation des compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- Attestation de formation

# Pratiques professionnelles d'aide à la prise de repas d'une personne dépendante

## 1. Objectifs de la formation

- Savoir et réussir à alimenter quotidiennement une personne dépendante
- Améliorer le bien-être du bénéficiaire en respectant ses droits et habitudes alimentaires
- Réduire le risque de fausses routes alimentaires et savoir intervenir le cas échéant
- Savoir adopter la bonne posture professionnelle vis-à-vis des consignes des soignants

## 2. Public et prérequis

- Public visé : Salariés travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile
- Pré requis : Avoir suivi un module de sensibilisation à la nutrition des personnes dépendantes

## 3. Compétences visées

- Savoir préparer un environnement serein avant la prise de repas
- Savoir créer une relation de confiance propice à la prise de repas
- Être capable de réagir face aux différentes difficultés et pathologies
- Savoir réagir face à une fausse route
- Connaître les différents modes d'alimentation médicale
- Connaître le rôle et les limites de l'intervention d'une aide à domicile concernant la prise de repas

## 4. Programme

- Rôles et limites de l'aide à domicile
- Attitudes et comportements aidants
- Postures aidantes
- Le goût et l'odorat
- Aider la personne à manger
- Faire manger la personne
- Aide à l'alimentation et pathologies
- Aide à l'alimentation et maladie d'Alzheimer
- Prévention des risques de fausses routes alimentaires
- Les modes d'alimentation médicale

## 5. Méthode pédagogique

- Alternance :
- D'exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (présentations, brochures, ...)
  - De phases d'échange et de discussions
  - Mises en situation pratique

## 6. Organisation

- Nombre de participants : groupe de 6 à 9 participants
- Durée : 0,5 jour soit 3h30

## 7. Intervenant(s)

Formateur expert S.A.P.

## 8. Suivi et validation

- Feuille de présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation des compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- Attestation de formation

# Alimentation et préparation des repas des personnes âgées

## 1. Objectifs de la formation

- Permettre aux intervenants à domicile d'amorcer un dialogue sur la problématique de la nutrition et de l'hydratation
- Savoir constater et alerter en cas de risque de dégradation d'une situation de maintien à domicile en lien avec un problème de nutrition
- Savoir préparer quotidiennement les repas d'une personne âgée
- Améliorer la prise en charge et le bien-être des bénéficiaires

## 2. Public et prérequis

- Public visé : Salariés travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile
- Pré requis : Aucun

## 3. Compétences visées

- Acquérir les connaissances théoriques de base sur la problématique de la nutrition des personnes âgées
- Sensibiliser les participants à l'importance de leur rôle (et limites) sur l'alimentation des personnes âgées
- Connaître les principaux régimes alimentaires
- Etre capable de réaliser des menus équilibrés et de participer à leur élaboration tout en respectant les règles d'hygiène
- Savoir préparer un environnement serein à la prise de repas
- Savoir créer une relation de confiance propice à la prise de repas

## 4. Programme

- Rôle et limites de l'aide à domicile
- Contexte de la nutrition des personnes âgées
- Comprendre l'impact du vieillissement sur l'alimentation
- Equilibre alimentaire et besoins nutritionnels des personnes âgées
- L'organisation des repas quotidiens
- Cas particulier du portage de repas
- Surveillance de l'état nutritionnel
- Les régimes alimentaires et pathologies
- Elaboration de menus types, étiquettes et budget
- Elaboration des repas et hygiène alimentaire
- Stimulation prise d'alimentation et hydratation

## 5. Méthode pédagogique

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...)
- Phases d'échange de pratiques et de discussions
- Mises en situation

## 6. Organisation

- Nombre de participants : 12 participants
- Durée : 1 jour soit 7h00

## 7. Intervenant(s)

Formateur expert S.A.P.

## 8. Suivi et validation

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- Attestation de formation

## 1. Objectifs de la formation

- Permettre à l'intervenant(e) à domicile de mieux faire face à des situations d'agressivité et de violence dans le cadre de leur métier
- Améliorer la prise en charge des bénéficiaires dans un climat serein
- Améliorer l'image de la structure

## 2. Public et prérequis

- Public visé : Salariés travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile
- Pré requis : Aucun

## 3. Compétences visées

- Comprendre et définir l'agressivité, la violence, les conflits et leurs facteurs déclenchants
- Savoir prévenir les situations conflictuelles, d'agressivité et/ou de violence
- Savoir faire face à une situation de crise
- Savoir éviter la rupture relationnelle et être en mesure d'être à l'écoute et d'amorcer un dialogue afin d'analyser le conflit

## 4. Programme

- Conflit, agressivité, violence : définitions, repères
- Les différentes formes de conflit
- La dynamique de la violence : comprendre le phénomène et les facteurs déclenchants
- Traitement et gestion de la violence aux différents âges de la vie
- Traitement et gestion de la violence du côté du bénéficiaire et sa famille
- Traitement et gestion de la violence du côté de l'intervenant à domicile

- Les sources de tension dans les liens professionnels
- Les facteurs aggravants
- Avant l'éclosion des conflits, la prévention
- Faire face à la crise et à la personne en crise
- Après la crise, reprendre la crise dans l'après coup

## 5. Méthode pédagogique

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...)
- Phases d'échange de pratiques et de discussions
- Mises en situation
- Remise d'un livret pédagogique

## 6. Organisation

- Nombre de participants : 12 participants
- Durée : 1 jour soit 7h00
- Formation modulable par demi-journées

## 7. Intervenant(s)

Formateur expert S.A.P.

## 8. Suivi et validation

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- Attestation de formation

## 1. Objectifs de la formation

- Améliorer la qualité de la prise en charge et la sécurité des personnes aidées à domicile en adaptant son comportement et son accompagnement
- Soulager les aidants familiaux / proches
- Contribuer au bon fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire accompagnant le malade
- Prévenir l'épuisement professionnel de l'intervenant(e) à domicile

## 2. Public et prérequis

- Public visé : Salariés travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile
- Pré requis : Aucun

## 3. Compétences visées

- Comprendre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées : causes, symptômes, les évolutions, conséquences sur la vie quotidienne, les traitements
- Savoir adapter son comportement dans les différentes étapes de la maladie
- Apporter une aide en adéquation aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou maladies apparentées)
- Comprendre son rôle et ses limites par rapport au malade, aux aidants familiaux / proches, à l'équipe pluridisciplinaire accompagnant le malade
- Maîtriser les bonnes pratiques professionnelles des principales tâches de l'accompagnement de la vie quotidienne

## 4. Programme

- Le vieillissement cérébral
- Comprendre les causes et l'évolution de la maladie d'Alzheimer
- Les maladies apparentées (Parkinson, Charcot, Corps de Lewy, ...)
- La prévention et les traitements
- Les symptômes de la maladie d'Alzheimer et les conséquences sur la vie quotidienne du malade
- La vie quotidienne avec une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.

- Les mesures de protections des malades et les aides possibles (sociales, financières, techniques ou juridiques, FAH / MAIA).
- Le rôle des aidants familiaux / proches
- Se situer au sein d'une équipe d'intervention pluridisciplinaire : rôles et limites de l'assistant(e) de vie
- Troubles cognitifs et comportementaux : les comprendre et savoir adopter la bonne attitude
- Les spécificités de la maladie d'Alzheimer dans l'accompagnement dans les tâches de la vie quotidienne.
- Bonnes pratiques sur le traitement de l'agressivité, la stimulation et l'aide à la prise de repas
- Relation et communication avec la personne malade

## 5. Méthode pédagogique

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...)
- Phases d'échange, de pratiques et de discussions
- Mises en situation
- Remise d'un livret pédagogique

## 6. Organisation

- Nombre de participants : 12 participants
- Durée : 2 jours soit 14h00
- Formation modulable par journée

## 7. Intervenant(s)

Formateur expert du SAP auprès d'un public fragilisé.

## 8. Suivi et validation

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- Attestation de formation

## Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S) - Formation initiale

### 1. Objectifs de la formation

- Acquérir les bonnes postures et les techniques de manutention pour préserver son capital santé
- Former et informer les participants afin qu'ils deviennent acteurs de la prévention de l'établissement et acteurs de leur propre prévention
- Diminuer les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles liées à l'activité physique
- Participer à la diminution de l'absentéisme
- Participer à l'amélioration des conditions de travail des salariés

### 2. Public et prérequis

- Public visé : Toute personne travaillant dans le secteur sanitaire et sociale et intervenant auprès de personnes en situation de dépendance
- Pré requis : Comprendre et parler le français. Être en mesure de réaliser les gestes d'aide à la mobilité réduite des personnes

### 3. Compétences visées :

- Être capable de se situer en tant qu'acteur PRAP dans son établissement
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

### 4. Programme

- Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles
- Les principes de la prévention des risques professionnels
- Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail.
- Observation et analyse d'une situation de travail
- Proposition d'amélioration
- Les principes de base d'économie d'effort
- Les techniques de manutention de personnes dans le respect de leur autonomie

### 5. Méthode pédagogique

Formation en présentiel alternant :

- Des exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, fiches INRS, ...)
- Des phases d'échange et de discussions
- Des mises en situations pratiques avec du matériel médicalisé

### 6. Organisation

- Nombre de participants : groupe de 4 à 10 participants
- Durée : 3 jours (2 jours consécutifs + 1 jour une semaine après), 21h au total (7h/ jour de formation)
- Horaires adaptables

### 7. Intervenant(s) : Formateur PRAP 2S, validé par l'INRS, à jour de son habilitation

### 8. Suivi et validation

- Feuille de présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation des compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- A l'issue de l'évaluation, un certificat PRAPS 2S sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable

Maintien et actualisation des compétences tous les 2 ans pour conserver la validité du PRAP 2S

## Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S) - Maintien et Actualisation des Compétences

### 1. Objectifs de la formation

- Acquérir les bonnes postures et les techniques de manutention pour préserver son capital santé
- Former et informer les participants afin qu'ils deviennent acteurs de la prévention de l'établissement et acteurs de leur propre prévention
- Diminuer les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles liées à l'activité physique
- Participer à la diminution de l'absentéisme
- Participer à l'amélioration des conditions de travail des salariés

### 2. Public et prérequis

- Public visé : Toute personne acteur PRAP 2S travaillant dans le secteur sanitaire et sociale et intervenant auprès de personnes en situation de dépendance
- Pré requis : Etre ou avoir été certifié acteur PRAP 2S. Comprendre et parler le français. Être en mesure de réaliser les gestes d'aide à la mobilité réduite des personnes

### 3. Compétences visées :

- Être capable de se situer en tant qu'acteur PRAP dans son établissement
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

### 4. Programme

- Accueil des stagiaires
- Présentation du formateur et des acteurs
- Présentation du programme et des objectifs
- Retour sur les projets mis en place par le partage de l'expérience de chaque acteur
- Actualisation des compétences :
  - Observer, analyser et proposer des pistes d'amélioration à partir d'un cas pratique

- Rappel et validation des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort à travers la manutention des charges inertes et la manutention liée aux personnes à mobilité réduite.
- Evaluation
- Bilan de la journée

### 5. Méthode pédagogique

Formation en présentiel alternant :

- Des exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, fiches INRS, ...)
- Des phases d'échange et de discussions
- Des mises en situations pratiques avec du matériel médicalisé

### 6. Organisation

- Nombre de participants : groupe de 4 à 10 participants
- Durée : 1 jour soit 7h00
- Horaires adaptables

### 7. Intervenant(s) : Formateur PRAP 2S, validé par l'INRS, à jour de son habilitation

### 8. Suivi et validation

- Feuille de présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation des compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- A l'issue de l'évaluation, un certificat PRAP 2S sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable

Maintien et actualisation des compétences tous les 2 ans pour conserver la validité du certificat PRAP 2S

## Programme de formation

### 1. Objectifs de la formation

- Améliorer la prise en charge d'un patient en fin de vie et de sa famille
- Prévenir l'usure et le mal être professionnels

### 2. Public et prérequis

- Public visé : Salariés travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile
- Pré requis : Aucun

### 3. Objectifs pédagogiques

- Savoir accompagner un patient en fin de vie et sa famille
- Comprendre les effets de la fin de vie sur la personne âgée
- Maîtriser son écoute et sa communication pour mieux adapter sa posture
- Gérer son stress et ses émotions, prendre du recul devant chaque situation

### 4. Programme

- Le cycle de la vie
- Approche de la mort : le deuil selon les cultures
- Les besoins de la personne en fin de vie
- Place de l'assistant(e) de vie dans l'accompagnement.
- Relations et communication avec la personne et sa famille : savoir-être, acceptation de l'expression de la douleur.

- Travail de distanciation et de maîtrise du processus de deuil, pour soi et pour la famille.
- Les soins palliatifs : les soins de fin de vie, les droits de la personne en fin de vie.

### 5. Méthode pédagogique

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...)
- Phases d'échange de pratiques et de discussions
- Mises en situation / jeux de rôle
- Remise d'un livret pédagogique

### 6. Organisation

- Nombre de participants : 12 participants
- Durée : 2 jours soit 14h00
- Formation modulable par journée

### 7. Intervenant(s)

Formateur expert S.A.P.

### 8. Suivi et validation

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- Attestation de formation



## Programme de formation

### 1. Objectifs de la formation

- Proposer un accompagnement individualisé et bienveillant de la personne aidée pour sa toilette tout en respectant le cadre légal de l'intervention

### 2. Public et prérequis

- Public visé : Salariés travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile
- Pré requis : Aucun

### 3. Objectifs pédagogiques

- Savoir donner une toilette de confort à une personne dépendante et/ou handicapée
- Assurer des conditions de confort et de sécurité pour la personne aidée
- Appliquer les mesures de bienveillance tout en respectant les recommandations en gestes et postures
- Valoriser et perfectionner les pratiques professionnelles

### 4. Programme

- Connaissance des sécurités physiques et Le rôle de l'assistant(e) de vie dans l'activité de toilette de confort
- Se situer au sein d'une équipe d'intervention dans le respect des limites professionnelles
- Prise en compte de la problématique de la personne.
- Le dépassement de ses propres réserves et appréhensions

- Le respect de l'intégrité et de l'intimité de la personne.
- Les gestes et postures « anti Troubles Musculo squelettiques »
- La pose du bassin, le changement des protections.
- Le matériel et les produits dévolus à la toilette.
- 

### 5. Méthode pédagogique

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...)
- Phases d'échange de pratiques et de discussions
- Mises en situation / jeux de rôle
- Remise d'un livret pédagogique

### 6. Organisation

- Nombre de participants : 12 participants
- Durée : 0,5 jour soit 3h30

### 7. Intervenant(s)

Formateur expert S.A.P.

### 8. Suivi et validation

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- Attestation de formation

## Programme de formation

### 1. Objectifs de la formation

- Contribuer au bien-être de l'intervenant(e) à domicile et des personnes à mobilité réduite en ayant des gestes adaptés pour les actes de la vie quotidienne

### 2. Public et prérequis

- Public visé : Salariés travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile
- Pré requis : Aucun

### 3. Objectifs pédagogiques

- Acquérir les gestes et les positions efficaces pour se préserver en manutention et manipulation manuelle.
- A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'assurer sa propre sécurité et celle de ses collègues en mettant en œuvre des techniques de manipulation élaborées et adaptées à la tâche.
- Appréhender les risques dorso-lombaires et la prévention

### 4. Programme

- Connaissance des sécurités physiques et d'économies d'efforts.
- Connaissance et utilisation des matériels d'assistance et de compensation.

- Postures à favoriser dans les actes quotidiens (ménage, repassage, portage...).
- Organisation et aide à la manutention lors du lever, de l'aide à la toilette, du coucher et des déplacements.

### 5. Méthode pédagogique

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...)
- Phases d'échange de pratiques et de discussions
- Mises en situation / jeux de rôle
- Remise d'un livret pédagogique

### 6. Organisation

- Nombre de participants : 12 participants
- Durée : 1 jour soit 7h00

### 7. Intervenant(s)

Formateur expert S.A.P.

### 8. Suivi et validation

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation compétences et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- Attestation de formation

## Programme de formation

### 1. **Objectifs de la formation**

- Appréhender le métier d'aide à domicile en repérant le cadre et les contextes d'interventions à domicile et en identifiant les rôles, limites, compétences et exigences de la profession.

### 2. **Public et prérequis**

- Public visé : Personne ayant un projet professionnel dans le secteur de l'aide à domicile / Assistant de vie / Aide à domicile
- Pré requis : Aucun

### 3. **Objectifs pédagogiques**

- Appliquer le cadre conventionnel, réglementaire et éthique du métier d'aide à domicile
- Appliquer les principes de base de la communication professionnelle
- Etablir une relation professionnelle dans le cadre des interventions

### 4. **Programme**

- Le métier d'assistant(e) de vie (cadre légal, rôles compétences et limites, éthique et déontologie, responsabilité professionnelle)
- Vie sociale et relationnelle (rompre l'isolement)
- Accompagner la fin de vie
- Prévention de la maltraitance

- Institution et communication professionnelle
- Savoir-être

### 5. **Méthode pédagogique**

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...)
- Phases d'échange de pratiques et de discussions
- Mises en situation
- Remise d'un livret pédagogique

### 6. **Organisation**

- Nombre de participants : 12 participants maximum
- Durée : 0,5 jour soit 3 h30
- Formation en présentiel

### 7. **Intervenant(s)**

Formateur expert service à la personne

### 8. **Suivi et validation**

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation des acquis et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- Attestation de formation

# ENTRETIEN DU LINGE

(trier, laver, sécher, repasser, plier, ranger)

## Module hybride présentiel et e-learning

### Programme de formation

A la fin de la formation, l'intervenant à domicile sera capable d'entretenir le linge, en respectant les techniques et les gestes appropriés en conformité des attentes du bénéficiaire.

#### **1. Objectifs de la formation**

- Harmoniser les pratiques professionnelles d'entretien de linge au sein de la structure
- Assurer une prestation de qualité d'entretien du linge pour chaque bénéficiaire

#### **2. Public et prérequis**

- Public visé : Assistant de vie / Aide à domicile
- Pré requis : Aucun

#### **3. Objectifs pédagogiques**

- Réaliser le tri et le lavage du linge en utilisant les matériels et produits adéquats conformément à leur mode d'emploi et en fonction du type de textile
- Réaliser le séchage du linge en utilisant les matériels et produits adéquats conformément à leur mode d'emploi et en fonction du type de textile
- Réaliser le repassage et le pliage du linge en utilisant les matériels et produits adéquats conformément à leur mode d'emploi et en fonction du type de textile
- Organiser le rangement du linge et du matériel conformément aux attentes du bénéficiaire

#### **4. Programme**

- Positionnement face à l'activité entretien du linge
- Prise en main de la plateforme e-learning
- Enjeux de l'activité entretien du linge
- Les risques professionnels et mesures de prévention selon l'activité (tri/lavage – séchage – repassage – rangement)
- Les symboles d'entretien du linge
- Les matériels et produits selon l'activité (tri/lavage – séchage – repassage – rangement)
- Les techniques de repassage et pliage du linge (Pantalon à poches – Pantalon de costume – T-shirt ou Sweat avec motif – Polo – Drap housse – Housse de couette, Taie d'oreiller, Drap plat, Nappe – Chemise ou Chemisette – Torchon ou Serviette de table – Vêtement à volants – Vêtement à pli – Jupe – Linge avec broderie)

#### **5. Méthode pédagogique**

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...)
- Utilisation d'une plateforme de e-learning
- Phases d'échange de pratiques et de discussions
- Mises en situation
- Remise d'un livret pédagogique

#### **6. Organisation**

- Nombre de participants : 8 participants maximum
- Durée : 1,5 j (10h30) : 2x3,5h en présentiel et 3,5h d'utilisation de la plateforme e-learning
- Formation multimodale (Présentiel et distance)

#### **7. Intervenant(s)**

Formateur expert

#### **8. Suivi et validation**

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction
- Evaluation des acquis et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis
- Attestation de formation

## Risques routiers et accompagnement véhiculé des personnes dépendantes

### 1. Objectif de la formation

- Réduire les accidents de la route en situation de travail
- Contribuer à la sécurité des intervenants et des personnes accompagnées
- Améliorer le bien-être au travail des intervenants à domicile
- Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques routiers

### 2. Public et prérequis

- Public visé : intervenant à domicile d'un SAAD
- Pré requis : Aucun.

### 3. Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les intervenants aux risques routiers
- Repérer et comprendre les facteurs de risques routiers en général
- Repérer et comprendre les facteurs de risques spécifiques aux SAAD
- Mettre en œuvre des actions de prévention
- Adapter son comportement face à un aléa sur la route
- Comment réagir en cas d'accident
- Etre acteur de la prévention des risques routiers au sein de sa structure

### 4. Programme

- Définition accident de travail / de trajet
- Statistiques accidentologie
- Prise de conscience
- Les facteurs de risques généraux et spécifiques aux SAAD
- Actions de prévention des risques routiers

- Aide et accompagnement de la personne dépendante lors d'un déplacement véhiculé (manutention...)
- Bonnes pratiques professionnelles
- L'organisation et les rôles des acteurs de la prévention des risques professionnels

### 5. Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...).
- Phases d'échange de pratiques et de discussions.
- Mises en situation.
- Certains éléments du programme seront proposés en e-learning
- Remise d'un livret pédagogique.

### 6. Organisation

- Nombre de participants : 10 participants maximum.
- Durée : 1 jour soit 7h00

### 7. Intervenant(s)

Formateur SAAD et prévention des risques.

### 8. Suivi et validation

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction.
  - Evaluation des acquis et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis.
- Attestation de formation.

## 1. Objectifs de la formation

- Harmoniser les pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes atteintes de diabète.
- Garantir une alimentation équilibrée et adaptée aux besoins de la personne atteinte de diabète.

## 2. Public et prérequis

- Public visé : Assistant de vie / Aide à domicile.
- Pré requis : Aucun.

## 3. Objectifs pédagogiques

- Distinguer le diabète de type 1 et le diabète de type 2.
- Nommer les mesures hygiéno-diététique.
- Maîtriser la répartition optimale des apports énergétiques pour une alimentation équilibrée.
- Lire une étiquette nutritionnelle afin de faire le bon choix alimentaire.

## 4. Programme

- Types de diabète.
- Mesures hygiéno-diététiques.
- Répartition des apports pour une alimentation équilibrée.
- Faim et satiété.
- Classification des aliments.
- Index glycémique.
- Lecture des étiquettes.
- Alimentation adaptée dans votre panier.

## 5. Méthode pédagogique

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...).
- Phases d'échange de pratiques et de discussions.
- Mises en situation.
- Remise d'un livret pédagogique.

## 6. Organisation

- Nombre de participants : 10 participants maximum.
- Durée : 0,5 jour soit 3h30

## 7. Intervenant(s)

Formateur expert SAAD.

## 8. Suivi et validation

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction.
- Evaluation des acquis et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis.
- Attestation de formation.

## Programme de formation

### 1. Objectif de la formation

- Contribuer à la sécurité des intervenants et des personnes accompagnées
- Améliorer le bien-être au travail des intervenants à domicile
- Mettre en œuvre une démarche de prévention de risques biologiques et chimiques

### 2. Public et prérequis

- Public visé : intervenant à domicile d'un SAAD
- Pré requis : Aucun.

### 3. Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les intervenants aux risques biologiques et chimiques
- Repérer et comprendre les facteurs de risques biologiques et chimiques
- Mettre en œuvre des actions de prévention
- Adapter son comportement face à un aléa
- Comment réagir en cas d'accident
- Etre acteur de la prévention des risques biologiques et chimiques

### 4. Programme

- Définition du risque biologique et chimique
- Statistiques
- Prise de conscience
- Les facteurs de risques

- Actions de prévention des risques biologiques et chimiques
- Présentation et utilisation de matériel de protection
- Bonnes pratiques professionnelles

### 5. Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...).
- Phases d'échange de pratiques et de discussions.
- Mises en situation avec matériels de protection
- Remise d'un livret pédagogique.

### 6. Organisation

- Nombre de participants : 10 participants maximum.
- Durée : 0,5 jour soit 3h30

### 7. Intervenant(s)

Formateur SAAD et prévention des risques.

### 8. Suivi et validation

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction.
- Evaluation des acquis et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis.
- Attestation de formation.

# Prévention des risques liés à l'aide à la mobilisation de personnes aidées et risques de chute et de glissade dans un SAAD

## Programme de formation

### 1. Objectif de la formation

- Contribuer à la sécurité des intervenants et des personnes accompagnées
- Améliorer le bien-être au travail des intervenants à domicile
- Mettre en œuvre une démarche de prévention de risques professionnels d'un SAAD

### 2. Public et prérequis

- Public visé : intervenant à domicile d'un SAAD
- Pré requis : Aucun.

### 3. Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les intervenants aux risques liés à la mobilisation de personnes et risques de chute/glissade
- Repérer et comprendre les facteurs de risques
- Mettre en œuvre des actions de prévention
- Adapter son comportement face à un aléa
- Comment réagir en cas d'accident
- Etre acteur de la prévention des risques professionnels

### 4. Programme

- Définition des risques liés à la mobilisation de personnes aidées, de chute et de glissade
- Statistiques
- Prise de conscience

- Les facteurs de risques
- Actions de prévention des risques
- Présentation et utilisation de matériel de protection
- Bonnes pratiques professionnelles

### 5. Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...).
- Phases d'échange de pratiques et de discussions.
- Mises en situation avec matériels de protection
- Remise d'un livret pédagogique.

### 6. Organisation

- Nombre de participants : 10 participants maximum.
- Durée : 0,5 jour soit 3h30

### 7. Intervenant(s)

Formateur SAAD et prévention des risques.

### 8. Suivi et validation

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction.
- Evaluation des acquis et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis.
- Attestation de formation.



# ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DU DOMICILE DU BENEFICIAIRE

## Programme de formation

### 1. Objectif de la formation

- Organiser et réaliser l'entretien du cadre de vie au domicile d'un bénéficiaire en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie
- Adapter ses interventions et son professionnalisme au domicile et aux habitudes de la personne aidée

### 2. Public et prérequis

- Public visé : intervenant à domicile d'un SAAD
- Pré requis : Aucun.

### 3. Objectifs pédagogiques

- Organiser son travail
- Communiquer sur son organisation et son intervention
- Appliquer les techniques d'hygiène et d'entretien des différentes pièces et surfaces dans un logement
- Adapter son intervention à la personne aidée

### 4. Programme

- Organisation du travail et aménagement de l'espace
- Respect lieux et rythme de la personne
- Gestion des priorités
- Exécution des gestes techniques et professionnels avec rapidité et efficacité
- Initiative et autonomie
- Techniques d'entretien : cuisine, sanitaires, désinfection
- Prévention des risques professionnels
- Communication professionnelle

### 5. Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques ou de démonstrations avec des supports spécialement adaptés (films, présentations, brochures, ...).
- Phases d'échange de pratiques et de discussions.
- Mises en situation
- Remise d'un livret pédagogique.

### 6. Organisation

- Nombre de participants : de 5 à 10 participants.
- Durée : 2 jours soit 14h00

### 7. Intervenant(s)

Formateur expert SAAD et prévention des risques.

### 8. Suivi et validation

- Feuille présence et évaluation de la formation par les stagiaires et débriefing « à chaud » sur leur satisfaction.
- Evaluation des acquis et capacités des stagiaires selon les objectifs pédagogiques définis.
- Attestation de formation.